



Mon avocat ne m'a pas défendu au conseil d'etat.

Par **kalo_old**, le **06/10/2007** à **15:17**

Madame,Monsieur,

Dernièrement,j'ai reçu un jugement du Conseil d'Etat et à ma grande surprise, il n' y avait pas de traces de l'intervention de mon avocat.Ce dernier à qui j'ai payé les honoraires pour me défendre,n'a rien fait pour ma défense.Il n'y a pas dans le jugement ce qui est dit dans le jargon juridique de "contradictoire".La décision du Conseil d'Etat,que je respecte,n'est évidemment pas en ma faveur.

Quelles sont les démarches à faire,sachant que mon avocat refuse de me recevoir ou de rentrer en contact avec moi?.Je me retrouve actuellement à cause de cet état de fait dans une situation très grave.Aidez moi s'il vous plait.

Merci d'avance.